**Géographie**

**Gestion, traitement et valorisation des déchets**

En France, les collectivités prennent en charge le ramassage des ordures ménagères. Les autres déchets doivent être apportés dans des déchetteries.

Les déchets collectés sont ensuite traités. La plupart sont enterrés ou brûlés lorsqu’ils ne peuvent être recycler. Cette gestion des ordures ménagères est encore très polluante, c’est pourquoi il est important de bien trier ses ordures ménagères afin que l’impact sur la planète soit moindre.

Le verre, le plastique et le carton sont recyclés et/ou valorisés. Seul le verre est recyclable à l’infini.

Enfin, les déchets végétaux sont transformés grâce au compostage. Le compost servira à amender le sol.

Cette gestion des déchets s’intègre dans **l’économie circulaire**, en limitant le gaspillage des ressources et l’impact environnemental, et en augmentant l’efficacité à tous les stades de l’économie des produits.

